

KARATE CLUB DE SAINT SULPICE

06.31.77.35.35 - <http://www.karate-saintsulpice81.fr>
karateclub@orange.fr

SAISON 2021-2022

Reprise des cours : **lundi 20 septembre 2021** – Les cours sont assurés au dojo Henri Matisse – Les cours de Karaté contact sont assurés à la salle Odette COUDERC.

Nouveau!



Horaires et tarifs

		Baby 4-6 ans	Enfants 7-11 ans	Ados- Adultes 12 ans et +	Body 14 ans et +	KARATE CONTACT 14 ans et +	Gradés
HORAIRES	Lundi	17h45-18h30	17h45-18h45	19h00-20h30	19h30-20h30		
	Mardi					19h00 – 20h30 Salle Odette Couderc	
	Mercredi				19h30-20h30		Verte et + 20h30-22h00
	Jeudi	17h45-18h30	17h45-18h45	19h00-20h30			
	Vendredi						
	Samedi						Verte et + 11h00-12h30

		Baby	Enfants	Ados- Adultes	Body	KARATE CONTACT	
TARIFS	Cotisations annuelles	188.70 €	188.70 €	206.70 €	190.50 €	187.50 €	
	<i>La cotisation annuelle peut être fractionnée comme ci-dessous</i>						
	Premier encaissement octobre incluant la licence de 37.50 €	87.90 €	87.90 €	93.90 €	88.50 €	87.50 €	
	Deuxième encaissement janvier	50.40 €	50.40 €	56.40 €	51.00 €	50.00 €	
Troisième encaissement avril	50.40 €	50.40 €	56.40 €	51.00 €	50.00 €		

Tarifs spéciaux

- 5 € supplémentaires par mois pour tout combiné de disciplines (ex. : Karaté adultes + Body karaté = 206.70 € + 50€)
- 50 % de réduction sur le 3^{ème} adhérent d'une même famille sur le tarif le moins élevé.
- Une discipline gratuite pour le 4^{ème} adhérent d'une même famille hors licence-assurance sur le tarif le moins élevé.
- Les cours dispensés à Bessières sont accessibles aux élèves de Saint Sulpice sans majoration de tarif.

Conditions particulières

- Pour faciliter la gestion de la trésorerie, si la cotisation annuelle est réglée en trois fois, les chèques, libellés à l'ordre de KARATE CLUB sont tous remis le jour de l'inscription.
- **Toute année commencée est due (la cotisation est annuelle)**
- **Les enfants sont sous la responsabilité des enseignants uniquement aux heures des cours qui les concernent**
- **Pas de parents dans le dojo pendant les cours**

Documents nécessaires à l'inscription

- ◆ Certificat médical autorisant la pratique du karaté et/ou des disciplines choisies ou l'attestation sur l'honneur après avoir complété le questionnaire de santé
- ◆ Fiche d'inscription accompagnée du paiement annuel en une ou trois fois

Possibilité de paiement

- ◆ Coupons sport ou Chèques vacances ANCV – Chéquier collégien – Pass Loisirs Jeunes MSA – Pass'sport

FICHE D'INSCRIPTION 2021-2022

Cochez la ou les discipline(s) choisie(s)

BABY KARATE

KARATE ENFANTS

KARATE ADOS-ADULTES

BODY KARATE

KARATE CONTACT

Prénom.....

Nom.....

né(e) le

demeurant à

.....

☎

mobile

Mail

TRES LISIBLE, EN MAJUSCULE SI BESOIN

AUTORISATION PARENTALE (mineurs)

Je soussigné(e)..... père, mère, tuteur *autorise mon enfant :.....
à prendre une licence au KARATE CLUB pour la saison 2021-2022, à participer aux cours et aux compétitions auxquelles il s'inscrira pendant la saison 2021-2022.

En outre, je donne mon accord pour que mon enfant utilise tous les moyens de transport (autocar, voiture, SNCF, etc.) et autorise la prise en charge médicale pour tout incident survenant pendant les cours et les compétitions.

Joindre obligatoirement un certificat médical attestant l'aptitude à la pratique du karaté et/ou karaté contact et/ou body karaté et à la compétition de l'adhérent, valable pour la saison en cours.

FAIT A..... le,

signature précédée de la mention « lu et approuvé »

AUTORISATION DE PRISE DE VUE

Durant la saison, pendant les cours ou lors de manifestations particulières, le KARATE CLUB DE SAINT SULPICE peut être amené à prendre des photos de ses adhérents (en groupe ou individuelles). Ces photos peuvent faire l'objet d'une exposition, d'une vente au profit de l'association ou être insérées dans des publications locales et site internet du KARATE CLUB : karate-saintsulpice81.fr

ADHERENTS MAJEURS

Je soussigné(e) NOM et PRENOM **autorise,**
n'autorise pas* le KARATE CLUB à utiliser mon image dans les conditions ci-dessus mentionnées.

ADHERENTS MINEURS

Je soussigné(e)..... père, mère, tuteur* de l'enfant :.....
autorise, n'autorise pas* le KARATE CLUB à utiliser l'image de l'adhérent mineur dans les conditions ci-dessus mentionnées.

FAIT A..... le,

signature précédée de la mention « lu et approuvé »

* Rayer les mentions inutiles